

VAE : une opportunité pour la santé

Le vélo à assistance électrique (VAE) a fait son apparition aux yeux du grand public il y moins de vingt ans (même si les premiers prototypes ont été créés bien avant, dans les années trente déjà…). Depuis, les adeptes de ce nouveau mode de déplacement sont de plus en plus nombreux à travers le monde.

Ecologique,
le VAE a dans un premier temps séduit par son aspect utilitaire et pratique. Il se développe actuellement comme moyen de découverte, et offre donc aussi un magnifique outil de développement touristique.

Mais
l'’utilisation du VAE dans le cadre du sport et la préservation de la santé va sans nul doute connaître un bel essor ces prochaines années.
Pourquoi ? Car le VAE, c’est du vélo !

Tous
les avantages de la pratique cycliste sont conservés. L'’Assistance Electrique se définit par elle-même : elle assiste, mais ne remplace pas ! Le cyclisme version électrique reste du cyclisme. Pédaler reste une nécessité, ouf !

Des
expériences de rééducation cardio-vasculaire par l'’utilisation du VAE ont déjà été menées ces dernières années avec succès, notamment en Suisse. Elles confirment tout l'’intérêt de cet exercice physique dans un objectif thérapeutique ou de prévention.

En savoir plus sur le vélo électrique et ses avantages.